



VOIE BLEUE : TRÉVOUX VILLE ÉTAPE !

La Voie Bleue s'étire de la frontière luxembourgeoise jusqu'à Lyon, reliant ainsi l'Europe du Nord à la Méditerranée. Ce parcours cyclable traverse la France en longeant la Moselle, le canal des Vosges et la Saône. Le circuit passe par Trévoux, dernière étape du parcours avant l'arrivée dans la capitale des Gaules. Un film promotionnel sera bientôt disponible en ligne pour faire connaître cet itinéraire de carte postale.

A Trévoux, le tournage a eu lieu en septembre, dans le cadre apaisant du chemin de halage et du château fort au panorama exceptionnel. Identifiée comme site incontournable, la cité trévoltienne propose une halte culturelle avec son passé singulier, ses monuments et musées, son centre historique jalonné d'artistes et d'artisans d'art.

www.lavoiebleue.com

Scolarité

UNE RENTRÉE PRESQUE NORMALE



Limitation du brassage des élèves, ventilation des classes, gestes barrières, lavage des mains régulier, désinfection des locaux et du matériel... autant de contraintes supplémentaires qu'il a fallu organiser et intégrer pour que l'édition 2020 de cette rentrée scolaire se passe presque normalement. Le service scolaire de la ville, les élèves et les enseignants ont dû composer avec les règles rigoureuses édictées par le ministère de l'Éducation Nationale et les autorités sanitaires. Si le masque n'est pas obligatoire pour les plus petits (jusqu'à 11 ans), ces mesures et précautions ont été prises afin de limiter au maximum les risques sanitaires liés à la circulation du virus. A la cantine des espaces ont été réservés par classe pour éviter un brassage trop important et respecter le protocole en vigueur. Après quelques semaines de travail et à défaut d'un fonctionnement classique, les mesures sanitaires sont appliquées malgré les difficultés qu'elles imposent.

« TOUT CE QUI BRILLE » VISITES CONTÉES AU MUSÉE !

Le 31 octobre, rencontrez en chair, en os et en costumes, les personnages du musée Trévoux et ses Trésors lors de visites contées totalement inédites ! Découvrez de façon ludique l'histoire originale de Trévoux et de son artisanat. Du porche historique de l'hôpital aux salons du musée, c'est un petit voyage dans le temps qui vous est proposé ! En savoir plus : www.ars-trevoux.com 04 74 00 36 32



ECOQUARTIER : VISITES DE CHANTIER DU GROUPE SCOLAIRE

Pour suivre les étapes de construction de ce nouvel équipement, l'atelier Pop Corn propose des visites de chantier et des ateliers thématiques aux élèves de l'école Poyat. Une visite découverte du chantier organisée en septembre a d'abord permis aux élèves de s'approprier le site. Elaborés avec les enseignants, les ateliers en classes complètent les visites et portent sur les matériaux de construction, les choix énergétiques du bâtiment, les métiers du chantier... Une occasion originale pour les élèves et enseignants d'aborder les apprentissages du vocabulaire et des sciences.

Bip Pop

LA PLATEFORME POUR GARDER LE CONTACT

Cette plateforme d'entraide locale connecte les seniors isolés, ayant besoin d'un service ponctuel, à des bénévoles désireux de les aider. Les services rendus sont gratuits et relèvent d'une simple visite de convivialité, d'un accompagnement pour des courses ou balades, des lectures à voix haute ou d'une aide informatique. Les bénévoles maîtrisent le temps consacré et le type d'aide apportée. Installez dès maintenant l'application pour donner et recevoir :

www.bipop.com

En savoir plus : Mairie : 04 74 08 73 73
Maison des Cèdres : 04 74 00 47 49

VÉLO ÉLECTRIQUE : AIDE DE LA VILLE

Poursuivant sa politique en faveur des mobilités douces, la ville met en place une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette aide, d'un montant de 400 €, est accordée aux particuliers majeurs domiciliés à Trévoux. Il concerne un VAE neuf ou d'occasion acheté chez un professionnel ou en magasins spécialisés. La demande doit être effectuée dans les 3 mois suivant l'achat. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à ne pas céder le vélo subventionné dans un délai de 12 mois après l'octroi de la subvention. Renseignements : Mairie : 04 74 08 73 73

RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE



L'opération de valorisation du site rue Robert Baltié (à proximité des Cascades) a démarré. Cette restauration vise à préserver la biodiversité de la zone humide. La première phase du chantier a consisté en la mise en défens d'une partie de la parcelle, afin de protéger les espèces vivant sur le site. Un suivi écologique du chantier est d'ailleurs assuré par le bureau d'étude Réalités Environnement.

Le défrichage contrôlé des zones à restaurer a été entrepris. Les étapes suivantes consisteront en l'élimination des plantes invasives, notamment la renouée du Japon, et l'aménagement du parcours éducatif et pédagogique. D'ici la fin de l'année les travaux devraient être terminés.

SALLES MUNICIPALES : PROTOCOLE SANITAIRE

Pour lutter contre la propagation du virus et permettre la reprise des activités culturelles et sportives, les associations et utilisateurs des équipements communaux doivent respecter un protocole sanitaire strict. Chaque association devra transmettre les coordonnées du référent Covid de l'association ou de l'établissement. Faire respecter les gestes barrières, port du masque et distanciations réglementaires dans l'enceinte des équipements publics. Faire respecter les protocoles de pratique du sport dictés par les fédérations ou organismes de tutelle. Utiliser les vestiaires et sanitaires des équipements sous réserve du nettoyage, avec un virucide, de l'ensemble des points de contact, en fin de séance par les utilisateurs. Tenir son propre registre des personnes présentes afin de le mettre à disposition en cas de détection d'un cas de Covid. Consigner la bonne exécution des opérations de désinfection dans ce registre. Respecter les sens de circulation (entrée-sortie) lorsque celui-ci est signalé.



EN BREF

LA VILLE GAGNE UNE FLEUR SUPPLÉMENTAIRE

Le 12 février dernier, s'est tenue à l'Hôtel de Région la remise du palmarès 2019 du label Villes et Villages fleuris. Près de 400 participants étaient présents à cette cérémonie présidée par Nicolas Daragon, Vice-Président délégué au tourisme et thermalisme. Pour cette 60^{ème} édition du label, 42 communes de la région ont été récompensées, dont Trévoux qui a reçu 3 fleurs. Ce label valorise les actions menées par les communes en faveur du cadre de vie des habitants et de l'accueil des touristes. Cette distinction est désormais visible sur les nouveaux panneaux installés aux différentes entrées de la ville. Merci aux équipes municipales pour leur travail.



RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est une démarche obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons. Ils doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans, journée de défense et citoyenneté).



STATIONNEMENT « TRÈS GÊNANT »

Le stationnement sur un trottoir, une place réservée aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, sur une piste cyclable ou une voie verte, est considéré comme un stationnement « très gênant ». Cette infraction est passible d'une amende de 135€. Faites preuve de civisme en évitant d'entraver la circulation des piétons, vélos et espaces réservés.



NOUVEAU COMMERCE

La cave du Palais, vient de s'installer dans la Grande rue. Outre la vente de vins, bières et spiritueux, ce caviste propose des dégustations, des cours d'œnologie et de l'épicerie fine. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.*



LA MARINE RECRUTE

La marine recrute et forme 3500 femmes et hommes de 16 à 30 ans. Informations et candidature : 06 30 09 60 06 www.etremarin.fr



L'AGENDA...

SEMAINE BLEUE

5 OCTOBRE

14h30 : Projection du film *l'école Buissonnière de Nicolas Vanier*
Salle des Fêtes

6 OCTOBRE

14h30-15h30 : spectacle « *Vieille moi, jamais* » - public senior (places limitées) - Médiathèque (auditorium)

8 OCTOBRE

14h30 : *L'art floral Japonais et ses secrets*
Salle des Fêtes – en partenariat avec la Maison des Cèdres

17 OCTOBRE

10h-12h : *Atelier BD avec Marie Jaffredo* - dès 12 ans

14h-16h : *Battle BD entre Marie Jaffredo et Karinka* – tout public
Médiathèque

19 OCTOBRE

19h30 : *Défilé de mode de la Croix-Rouge* - entrée gratuite
Gymnase Sapaly

21 OCTOBRE

10h30-11h30 : *Conte Act spécial Halloween*
Médiathèque

25 OCTOBRE

Bourse aux jouets des Calinous ANNULÉE
Face à la dégradation de la situation sanitaire, cet événement est annulé

30 OCTOBRE

14h-16h : *Atelier Pass'game*
7-13 ans
Médiathèque

31 OCTOBRE

17h et 18h30 : *Visites contées « tout ce qui brille : à la rencontre des artisans trévoltiens »*
Tout public à partir de 8 ans et sur réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme : 04 74 00 36 32
Hôtel Pierre et Anne de Bourbon

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 22 octobre à 20h
Salle des fêtes

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 14 octobre à 20h30
Salle du conseil - Mairie